



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 2 mars 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2021.BVD.6298
Classification : Non classifié

Bienne, Champs-de-Boujean, affectation alternative des sites de formation et construction d'une salle de sport provisoire, crédits d'engagement pour la rente du droit de superficie et l'étude de projet

1. Objet

Une affectation alternative à usages multiples pour la formation et la construction d'une salle de sport provisoire destinée à être utilisée plusieurs années pour l'enseignement du sport au gymnase sont prévues aux Champs-de-Boujean à Bienne.

Le crédit demandé de 3 980 000 francs doit permettre de financer l'étude de projet, appel d'offres compris.

La Ville de Bienne met à disposition du canton de Berne une parcelle en droit de superficie, dont la rente s'élève à 153 719 francs par an. Conformément à la durée du contrat de droit de superficie, l'autorisation de dépenses est octroyée pour 12 ans. Le droit de superficie peut être prolongé de 15 ans.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Bâtiments en construction, bâtiments	3 980 000	

Les informations sur la durée d'utilisation figureront dans le crédit de réalisation.

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
			0

Les informations figureront dans le crédit de réalisation.

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Selon le présent arrêté	52,3		0,4	1,0	1,0	1,0	0,6	0	0
Selon le plan d'investissement d'août 2023 ¹	38,0		2,0	3,0	18,0	15,0			

Concernant les écarts entre le plan d'investissement et l'autorisation de dépenses, voir les explications figurant au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant

Ces informations figureront dans le crédit de réalisation.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		

6. Explications et commentaires